

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2023-2024



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°39 - publié le 07 mai 2024





COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion du 6 mai 2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes et séniors F et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Matches reportés en D1 - Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District.

- Match n° 26937701 opposant Ruoms à US Vallée du Jabron/FCV est reporté au mercredi 1^{er} mai 2024 à 10h. Match non joué.

Matches reportés en D2 - Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District.

- Match n° 27820250 opposant Ent. BBRM/Génissieux/Bourg de Péage à Sud Ardèche est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820281 opposant St Alban d'Ay à Vallis Auréa est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820279 opposant Villevocance à Hustun est reporté au samedi 11 mai 2024 à 20h.

LA DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT DE LA D2 EST REPLANIFIEE LE 26 MAI A 10H CAR ½ FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES LE 19 MAI.





CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27820154 opposant ACE à RCF07 est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820161 opposant St Priest 07 à RCF07 est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820189 opposant Valensolles à Bourg St Andéol est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820190 opposant Baix à St Donat 2 est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.

LA DERNIERE JOURNEE DE CHAMPIONNAT EST REPLANIFIEE LE 26 MAI A 10H CAR ½ FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES LE 19 MAI.

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27819929 opposant FC Montélimar à Salaise Rhodia est reporté au samedi 20 avril 2024 à 13h30. Match non joué ?????
- Match n° 27819946 opposant Salaise Rhodia à Davezieux Vidalon est reporté au samedi 20 avril 2024 à 13h30. Attente d'une date ?????





- Match n° 27819949 opposant Davezieux Vidalon à Bren est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819947 opposant St Marcelloise à Chabeuil est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27818848 opposant FC Montélimar à Hauterives est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819950 opposant Beaumontéléger à Salaise Rhodia est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27819982 opposant Rhône Crussol à Joyeuse St Paul est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
Match non joué ?????
- Match n° 27820038 opposant Montmeyran à Nord Drôme est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
Match non joué ?????
- Match n° 27819999 opposant St Marcelloise à Salaise Rhodia est reporté au 15 mai 2024 à 18h.
- Match n° 27820036 opposant Pierrelatte à Tournon est reporté au 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820044 opposant Montmeyran à Cornas est reporté au 07 mai 2024 à 18h30.
- Match n° 27820049 opposant Boulieu les Annonay à Montmeyran est reporté au 24 avril 2024 à 17h30. Match non joué ?????
- Match n° 27820056 opposant Boulieu les Annonay à Ent. Nord Drôme est reporté au 01 mai 2024 à 10h. Match non joué ?????
- Match n° 27843185 opposant Bourg Argental Joyeuse St Paul est reporté au 22 mai 2024 à 15h30.
- Match n° 27843187 opposant US Montélimar 2 à AC de l'Allet est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
Match non joué ?????
- Match n° 27843195 opposant Davezieux à FC Montélimar est reporté au 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27843202 opposant Joyeuse St Paul à FC Montélimar est reporté au 15 mai 2024 à 15h.
- Match n° 27843203 opposant Bourg Argental à US Montélimar 2 est reporté au 8 mai 2024 à 10h.





CHAMPIONNAT U18 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

RAPPEL :

En cas de demande de modification moins de 12 jours avant la rencontre, la demande doit être adressée à la commission féminine par mail. Les clubs ne contactent pas l'arbitre, c'est la commission qui s'en charge et qui validera ou pas la demande.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

Pratique à 11 :

- Match n° 27261054 opposant Pierrelatte à Joyeuse St Paul est reporté au 15 mai 2024 à 15h.

Pratique à 8 :

- Match n° 27820127 opposant Boulieu les Annonay à La Sanne St Romain est reporté au 8 mai 2024 à 10h.

COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Horaire officiel des rencontres : le dimanche matin 10h

Replanification du match n° 28078464 FCCSB contre BOULIEU LES ANNONAY le dimanche 12 mai 2024 à 10h.

½ finale Camou Wolf : 19 mai 2024 à 15h

ST PRIEST 07 contre FELINES ST CYR PEAUGRES

SUD ARDECHE contre PIERRELATTE

½ finale Dresher Tardy : 19 mai 2024 à 15h

ROCHEMAURE contre Gagnant du match 28078464 opposant FCCSB/FCPA à Boulieu Les Annonay

Ent. BBRM/GENISSIEUX/BOURG DE PEAGE contre RUOMS





FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le calendrier est en ligne.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire (prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI)

Encore trop de feuilles de match papier. Merci de faire le nécessaire afin que la tablette fonctionne (accès, mise à jour) Eric THIVOLLE est à votre disposition si besoin au 06-13-86-01-14.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont a envoyés a la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées évènementielles féminines : 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1^{er} juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit. L'information en ce sens a largement été faite.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 37

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 11 & 12/05/2024

- **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter la personne de permanence à partir du samedi matin.

REUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (SEANCE N°8)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu **le vendredi 7 juin 2024 de 18h45 à 22h30 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.**

Prévoir le nécessaire prise de note.

Cet avis tient lieu de convocation.

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

Au cours de cette soirée, chaque arbitre stagiaire recevra son écusson arbitre.

A défaut de votre participation, la Commission Départementale de l'Arbitrage ne renouvellera pas votre licence pour la saison 2024/2025.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRE ADULTE	
NOM	PRENOM
ALAVOINE	FABIEN
ALENDIA	DAVID
ALMEIDA	SEBASTIEN
BACONNIER	GAETAN
BARD	VICTOR
BERIDOT	INOLA
BERVOETS	GERALD
BIRO	DIVIN JENNYFER
BOUVEYRON	REMI
CASAGRANDE	CHRISTELLE
COMPAGNON	YOAN
DUMAS	ANTHONY



EL METTALSSI	HAMEZA
FINCK	NICOLAS
GODET	CEDRIC
GUL	ERDI
JARJAT	RICHARD
JUVEN	MAXIME
LAHOUSSE	JEAN PHILIPPE
MARTINEZ	KEVIN
MINETTO	CLOE
POULENARD	PIERRE
RIDJALI	BACAR
SALAKA	NIHAD
SOUBAYA	MATHIEU
ULLERICH	MICHAËL
VOCANSON	DORIAN
ZEROUALI	OUALID
ZIREK	MELIH

JEUNE ARBITRE	
NOM	PRENOM
ABBOUTI	YOUSSEF
ALENDIA	ANTHONY
ALLOU	IWEN
AROUD	WASSIM
BEN CHAHED	NASSIM
BERTRAND	DJOULIAN
BOUABID	SELMA
BOUAFFAR	CORENTIN



CHALLIT	JULES
CHARDONNY	PAULINE
CHASSIGNOLE	MATHIS
CHAVANT	TITOUAN
CHMALI	ANIS
COGNET	NATHAN
CROS KHEIR	KAIS
DIORE	ANTONIN
DOS SANTOS	ANTOINE
DULONG	BLANCHE
DY	KELLYAN
EL YAACOUBI	YACINE
FELIX	TOM
GAROUACHI	SOULEYMANE
GIBAND	JOANNY
GIRY	MAELY
GUILHOT	THOMAS
HOOG	RUBEN
JARDET	TOM
KELAI	LINDA
LAGUT	ETHAN
LEBLANC	ETHAN
LEFORESTIER	ENGY
LOUCHAMI	MATHYS
MAGNIN	THOMAS
MARCOUX	QUENTIN
MARMI	AIMEN
MERCIER	JADE



MINGAM	ISAM
MONTAGNON	NATHAN
PAPE	JULIETTE
PASCAL	MALO
PAYEN	ROBIN
POLATOGLU	TALIP
POMAREL	DORIAN
REYNAUD	NATHAN
RIDEAU NAINANI	GABRIEL
ROBIN	MATHIS
SAUZEAT	EVAN
SAVIN DUHOT	LILIAN
THOMAS	ROSE
VALENTIN	ELOISE
VERNET	ENZO
ZINOUNE	MOHAMED
ZINOUNE AGHSAINÉ	HAMZA

NOMINATION J.A.F.

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer que notre jeune arbitre **GAUCHER Kenzo** vient d'être nommé Jeune Arbitre de la Fédération. Nous lui adressons toutes nos félicitations et bonne réussite dans cette catégorie.

CLASSEMENT DES ARBITRES - SAISON 2023/2024

La C.D.A. Vous informe que le classement annuel de toutes les catégories aura lieu le lundi 24 juin 2024 au District et sera diffusé dans la semaine qui suit celui-ci.

STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES Y COMPRIS TOUS LES STAGIAIRES

Il vous est rappelé que pour pouvoir couvrir votre club cette saison envers le statut de l'arbitrage, il vous faut arbitrer, en plus des 18 ou 9 ou 15 ou 7 week-ends, selon votre catégorie, une rencontre dans les trois dernières journées.





Modalités de couverture :

- **Arbitres Seniors:** 18 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai – 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Seniors Stagiaires :** 9 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai - 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Jeunes :** 15 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 et 26 Mai - 1er et 2 Juin).
- **Arbitres Jeunes Stagiaires :** 7 week-end dont 1 dans les 3 dernières journées de championnat (4 et 5 Mai - 25 et 26 Mai - 1er et 2 Juin).

Merci d'en prendre note.

LOI 4 : EQUIPEMENT DES JOUEURS ET/OU JOUEUSES

Lors d'une rencontre de football, la principale mission de l'arbitre reste la protection des joueurs et des joueuses.

De ce fait, un joueur ou une joueuse ne doit pas utiliser d'équipement ou porter quoi que ce soit de dangereux. Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreille, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc...) est interdit et doit être ôté (*recouvrir les bijoux de ruban adhésif n'est pas autorisé*).

Dans les compétitions de Ligue et de District, seul le port de l'alliance est toléré à condition qu'elle soit protégée.

Les joueurs ou joueuses doivent être inspecté(e)s avant le début du match, et les remplaçant(e)s avant d'entrer en jeu.

Si un joueur ou une joueuse porte ou utilise un objet ou un bijou non autorisé ou dangereux, l'arbitre doit ordonner au joueur ou à la joueuse d'ôter ce bijou et de quitter le terrain au prochain arrêt de jeu s'il ou elle ne peut pas ou ne veut pas s'exécuter.

Un joueur ou une joueuse refusant d'obtempérer ou remettant le bijou doit être averti.

Face à ces situations factuelles qui ont été constatées depuis le début de la saison sportive 2023/2024, la Commission Départementale de l'Arbitrage compte sur la vigilance de l'ensemble des acteurs et actrices (arbitres, joueurs, joueuses, éducateurs, éducatrices) pour les rencontres à venir.

Bien entendu, l'arbitre s'interdira lui-même le port de bijoux, cache-cou, collants... ou autres équipements non autorisés.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2023/2024

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

JUIN 2024

- Vendredi 07 Juin : Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

COURRIERS DES ARBITRES

- **CHANEGUIER Thomas :** Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 19/05/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.





- **MINGAM Isam** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 05/05/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **MARTINEZ Kevin** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison pour raison médicale. Lu et noté **dans l'attente d'un certificat médical**. Prompt rétablissement.
- **DE JESUS SOUSA José** : Courriel nous adressant un arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 11/05/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **VALLIS AUREA FOOT** : Courriel nous informant du changement de lieu pour sa rencontre U 17 D 1 du 04/05/2024. Lu et noté.
- **CO CHATEAUNEUF DU RHONE** : Courriel nous nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 05/05/2024. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **ASF PIERRELATTE** : Courriel nous informant d'un inversement de score à sa rencontre U 15 D 4 du 13/04/2024. Lu et noté.
- **AM ST DONAT** : Courriel nous informant qu'avec l'accord de VALLEE DUD DOUX de l'avancement de l'horaire de sa rencontre U 15 D 4 du 04/05/2024. lu et noté.
- **AS SUD ARDECHE** : Courriel nous informant qu'avec l'accord de ST MARCEL LES VALENCE du recul de l'horaire de sa rencontre U 17 D 2 du 04/05/2024. lu et noté.
- **RC SAVASSE** : Courriel nous adressant un arrêté municipal interdisant toute rencontre les 04 & 05/05/2024. Lu et noté.
- **US VAL D'AY** : Courriel nous adressant un arrêté municipal interdisant toute rencontre les 04 & 05/05/2024. Lu et noté.
- **AS CHAVANAY** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U17 D 3 pour la rencontre du 05/05/2024. Lu et noté.

Président CDA
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA
Jean-Baptiste RIPERT